

académie  
Amiens

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Somme

éducation  
nationale



Amiens, le 14 décembre 2015

**LE DIRECTEUR ACADEMIQUE**

Directeur des services départementaux  
de l'Education nationale de la Somme

à Mesdames et Messieurs les enseignants  
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs

**Pour information**

Mesdames et Messieurs les Inspectrices et Inspecteurs  
de l'Education nationale

CABINET

Dossier suivi par  
Philippe POIREL  
IEN maternelle

L'école maternelle offre un lieu d'apprentissages nombreux, variés et exigeants où l'enfant devient élève, où il grandit et se confronte de plus en plus efficacement à des contraintes d'activité, à des attentes plus fortes avec l'envie de réussir, le goût de l'effort et le projet d'apprendre. « Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité ». C'est une école :

- qui accueille les enfants et leurs parents
- qui organise la vie de l'école en concertation avec d'autres personnels, en particulier avec les ATSEM et réfléchit l'articulation des temps de l'enfant avec les structures périscolaires
- qui pratique une évaluation positive
- qui organise des modalités spécifiques d'apprentissages, en particulier le jeu qui favorise la richesse des expériences vécues et alimente tous les domaines d'apprentissage.

Ces apprentissages vont se structurer autour d'un enjeu central de formation :  
« **Apprendre ensemble et vivre ensemble** » qui assure une première acquisition des principes de la vie en société.

Parce qu'il est adapté à son âge, comme le précisait déjà Pauline KERGOMARD dans le contexte de la fin du XIXe siècle, le jeu, en tant qu'activité à l'initiative de l'enfant fondée sur ses besoins et ses intérêts, apparaît alors comme le support privilégié d'une pratique appropriée au développement de l'enfant et à la mise en œuvre des apprentissages. Plus récemment, Jean EPSTEIN insistait également sur son importance chez l'enfant. En rappelant que l'enfant ne *joue* pas pour apprendre, mais qu'il apprend « par ce qu'il *joue* », il décrit toute la pertinence et la complexité du couple « jouer et apprendre ».

Le jeu dans toutes ses formes est présent partout, dans les familles, dans les accueils périscolaires, dans les temps formels ou informels. Tous les enfants et tous les parents jouent et ont une connaissance du jeu. Ainsi celui-ci peut constituer un véritable vecteur d'apprentissages à l'école comme hors l'école. Le jeu ouvre naturellement sur les partenariats. Ainsi, il est de nature à faciliter la relation Ecole – familles ou à convoquer les partenariats dans le cadre d'actions spécifiques.

Ligne directe : 03 22 71 25 79  
Fax : 03 22 80.05.92  
Mél. : [Ce.cab80@acamiens.fr](mailto:Ce.cab80@acamiens.fr)

20, Bd Alsace Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

La semaine départementale de l'école maternelle qui s'est déroulée l'an dernier dans le département de la Somme a connu un beau succès. Forte de cette réussite, cette manifestation se déploiera sur les trois départements de l'académie, dans le cadre d'une **semaine académique de l'école maternelle**.

La thématique retenue pour reconduire et élargir cette action est « **Jouer et apprendre : Apprendre en jouant** ». Cette semaine académique de l'école maternelle se déroulera du **9 au 13 mai 2016**.

Elle aura pour objectifs de :

- Faire mieux connaître l'école maternelle
- Créer une dynamique autour de cette première école, fondamentale pour garantir la réussite de tous les élèves
- Valoriser vos projets, vos pratiques, dans le quotidien de vos classes
- Montrer les apprentissages conduits dans une modalité spécifique, le jeu et mettre en évidence ce que les enfants apprennent, lorsqu'ils jouent
- Valoriser le partenariat essentiel avec les familles en donnant à voir et à partager des moments à l'école, avec leur enfant
- Montrer également les partenariats avec les collectivités, les personnels des structures péri scolaires, les structures de la Petite Enfance et les associations.

Tout au long de l'année scolaire, les équipes pédagogiques sont invitées à mettre en œuvre, dans tous les domaines d'apprentissages, conformément au programme d'enseignement de l'école maternelle, des situations de jeu permettant aux enfants *d'exercer leur autonomie, d'agir sur le réel, de construire des fictions et de développer leur imaginaire, d'exercer des conduites motrices, d'expérimenter des règles et des rôles sociaux variés, au travers de formes de jeux aussi diverses que variées : jeux symboliques, jeux d'exploration, jeux de construction et de manipulation, jeux collectifs et jeux de société, jeux fabriqués et inventés, des jeux structurés visant des apprentissages spécifiques, etc. (cf. programme d'enseignement pour l'école maternelle)*

*Dans le cadre de l'éveil à la diversité linguistique, elles pourront proposer aux enfants des situations ludiques (jeux, comptines, etc.) qui leur permettront de découvrir l'existence de langues, parfois très différentes de celles qu'ils connaissent et de prendre conscience que la communication peut passer par d'autres langues que le français.*

Tout au long de la semaine de l'école maternelle, elles pourront exploiter ces apprentissages pour mettre en place des actions convoquant le jeu dans toutes ses formes et dans toutes ses dimensions. Il s'agira de présenter le travail régulièrement mené au sein de chaque école, les projets finalisés et non de construire une action particulière pour cet événement.

Cette semaine sera l'occasion de créer un véritable élan autour de l'école maternelle et de rappeler son importance pour donner à l'enfant l'envie d'apprendre et pour apprendre à vivre ensemble.

Par ailleurs, il sera également possible d'envisager des rencontres, des tables rondes autour de la thématique choisie, avec les associations de parents d'élèves et les partenaires de l'école. Elles seront prioritairement animées par des personnels connus pour leur expertise au niveau de chaque circonscription. Les équipes de circonscription et les conseillers pédagogiques départementaux seront mobilisés à cette occasion.

Une action organisée en partenariat avec l'Association Générale des Enseignants des Ecoles Maternelles de la Somme est également envisagée. Elle sera ouverte à tous les enseignants du département.

La semaine académique de l'école maternelle trouvera toute sa place dans le cadre des rencontres USEP programmées à cette période de l'année scolaire. Elle sera l'occasion non seulement d'ouvrir l'école à tous les parents mais également de les faire participer activement aux activités qui seront proposées : prise en charge d'une activité ou d'un atelier, accompagnement, encadrement, etc.

Elle permettra ainsi d'engager une véritable dynamique autour de l'école maternelle en y associant toute la communauté éducative. A cet égard je ne verrai que des avantages à ce que cette dynamique irrigue sur l'école élémentaire, dans le cadre d'actions communes ou des liaisons cycle 1 – cycle 2.

Cette manifestation offrira autant d'occasions aux acteurs de la communauté éducative de se rencontrer, de dialoguer, de parler de l'école maternelle que fréquentent leurs enfants.

Pour assurer la pleine réussite de cette semaine académique de l'école maternelle, je vous invite à renseigner le document d'inscription joint en annexe 1 à ce courrier et à le renvoyer à l'inspecteur de votre circonscription **avant le 23 janvier 2016**. Vous trouverez encore en annexe 2 des pistes pédagogiques à l'appui des documents ressources en ligne sur le site EDUSCOL depuis septembre 2015.

Cette manifestation fera l'objet d'une communication à l'échelle du département et de l'académie.

Une page spéciale sera mise en ligne sur le site préélémentaire : <http://pre-elementaire.ia80.ac-amiens.fr>.

Chaque école est invitée à se faire l'écho de cette manifestation dans la presse locale.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour faire de cette première semaine académique de l'école maternelle un temps fort dans la vie de votre école, au service des besoins de vos élèves et de leur réussite.



Yves DELECLUSE

## SEMAINE ACADEMIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE

9 au 13 mai 2016  
Fiche d'inscription  
(1 fiche par école)

Département :  AISNE -  OISE -  SOMME

Ecole : ..... Circonscription : .....

Téléphone : ..... Adresse électronique : .....

Maternelle     Primaire                       REP     REP+

Directeur / directrice : .....

Niveau de classe	Nom - prénom de l'enseignant	Effectif
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Actions envisagées : formes et contenus

.....  
.....  
.....  
.....

I. **Organisation d'un temps fort**

[ ] oui [ ] non

- Conférence : [ ] oui [ ] non

Thème ou contenu : .....

- Table ronde : [ ] oui [ ] non

Sujet : .....

- Animation : [ ] oui [ ] non

Thème : .....

II. **Participation des parents**

[ ] oui [ ] non

Modalités retenues :

- ( ) Accompagnement ( ) Encadrement
- ( ) Participation aux activités proposées
- ( ) Participation des associations de parents d'élèves

.....  
.....  
.....

III. **Partenariat**

- a. avec la collectivité locale :

[ ] oui [ ] non

Modalités retenues :

.....  
.....  
.....

- b. avec les associations (hors associations de parents d'élèves)

[ ] oui [ ] non

Modalités : retenues :

.....  
.....  
.....

**IV. Participation de l'école élémentaire**

oui  non

Classe(s) : (niveau, nom de l'enseignant(e), effectif) :

.....  
.....  
.....

**V. Article de presse envisagé**

oui  non

Forme : .....

Moment : .....

**VI. Observations générales**

.....  
.....  
.....

Ce document est à retourner à l'IEN de circonscription qui le transmettra à l'IEN en charge de la mission maternelle dans son département, **avant le 23 janvier 2016, délai de rigueur.**

Visa de l'IEN et commentaire : M. – Mme .....

.....  
.....

Visa de l'IEN en charge de la mission maternelle et commentaire : M. – Mme .....

.....  
.....

Visa de la commission académique :

.....

Fait à ....., le .....